

**Séance d'installation du 30 décembre 2010**

**Intervention de François-Xavier Brunet**

Monsieur le Préfet,  
Mes chers Collègues,  
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup d'humilité et un profond sens des responsabilités qui m'incombent désormais que je m'installe dans ce fauteuil.

Je veux bien sûr adresser à chacune et chacun d'entre vous des remerciements d'une profonde sincérité, à la mesure des circonstances qui me font accéder à cette présidence.

Au moment de prendre les fonctions que vous avez bien voulu me confier, je voudrais exprimer quelques sentiments qui m'animent en cet instant singulier à bien des égards.

Mais auparavant, je voudrais remercier M. René BIDAL, Préfet des Hautes-Pyrénées, d'avoir bien voulu procéder à l'installation de notre nouvelle Assemblée consulaire.

Je voudrais vous assurer, Monsieur le Préfet, que vous trouverez toujours en moi un partenaire attentif, un interlocuteur disponible et le porte-parole exigeant des entreprises des Hautes-Pyrénées.

Dans le cadre des autres responsabilités publiques que j'exerce, nous avons eu l'occasion de faire connaissance et j'ai pu apprécier en particulier, au-delà de vos qualités personnelles, l'intérêt manifeste que vous portez à la situation et au développement économiques de notre Département.

Soyez certain que la CCI répondra toujours présente pour traiter avec vous, vos proches collaborateurs et vos services des sujets et des enjeux porteurs pour l'avenir des Hautes-Pyrénées.

Je voudrais également remercier notre amie Michèle Tolsan qui vient d'assurer avec élégance la présidence de ce début de séance.

Au moment de m'asseoir dans ce fauteuil, mes pensées vont naturellement vers mon prédécesseur, Jean-Claude ROCH. Je veux saluer avec vous la qualité de son engagement au service de notre CCI et des entreprises de notre Département. Il a servi cette Institution et ses ressortissants avec conviction.

Le système électoral est fait de telle sorte que, bien que la liste qu'il a conduite ait remporté la majorité des suffrages exprimés et une majorité d'élus dans une majorité de sous-catégories, il n'a pas été lui-même élu.

Il a accueilli cela avec sang-froid et élégance. Je souhaite, qu'à la place qui sera désormais la sienne, il puisse néanmoins continuer à travailler à nos côtés.

*Je sollicite d'ailleurs votre assentiment pour lui confier l'hon. conseil*  
Mes pensées vont également à Gérard Trémège. Il a été pendant dix ans le président de cette CCI, dont il est toujours président d'honneur. Au mitan des années 90, il a assumé une présidence remarquable et appréciée du réseau à la tête de l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, portant au plus haut niveau de l'Etat et de l'opinion publique la voix de l'Institution consulaire.

Chacun sait les liens d'affection profonde et de fidélité qui m'unissent à lui. Chacun comprendra que je ressente une émotion certaine en prenant place dans ce fauteuil qu'il occupa jusqu'en 2002, date à laquelle il décida, de sa propre initiative, de proposer que Jean-Claude ROCH lui succède.

C'est pour moi à la fois un défi et une grande responsabilité de placer mes pas dans cette lignée-là, de m'en montrer digne comme je veux me montrer digne de la confiance dont vous venez de m'honorer.

Bien évidemment, les circonstances peu banales qui nous rassemblent sont présentes à l'esprit de chacun d'entre nous et au mien en particulier.

C'est une belle chose que la démocratie. C'est une noble Institution que celle qui confie ses destinées à des femmes et des hommes élus au suffrage universel par leurs pairs.

Le débat électoral est ce qu'il est. Il est souvent vif, il est parfois un peu brutal.

Mais il faut savoir cesser les disputes lorsque les urnes ont parlé.

Je forme le vœu que chacune et chacun d'entre nous prenne pleinement conscience que ce qui nous rassemble ici, c'est à dire l'intérêt général, doit être plus fort que ce qui nous sépare ou a pu nous séparer.

Aussi paradoxal que cela puisse peut-être paraître à certains, c'est à moi qu'il revient de vous exhorter à ne pas confondre une assemblée consulaire avec une assemblée politique. Ici, il n'y a pas de place pour les joutes oratoires, les effets de tribune et les affrontements sectaires.

Dans la plupart des assemblées locales, ces travers s'estompent, Dieu merci, de plus en plus. Veillons à les laisser hors les murs.

Je crois très fortement en l'utilité des Chambres de Commerce et d'Industrie. Dans un monde de plus en plus confronté aux pertes de repères, au relativisme et à l'effacement des structures sociales, je crois – pardon pour cette analyse systémique – à l'utilité des corps intermédiaires comme le nôtre.

Au moment où se met en place une réforme de notre réseau qui met en cause nos moyens, nos ressources et nos modes habituels de fonctionnement, nous devons veiller à enrichir et approfondir nos missions.

Je crois en particulier que les CCI doivent nécessairement être porteuses non seulement d'une analyse pertinente de la situation économique de leur territoire mais aussi d'une vision de son développement.

C'est la raison pour laquelle je vous proposerai dans les prochaines semaines la mise en place d'un groupe de travail consacré à la prospective et à l'analyse économiques. Notre Département et nos entreprises vivent et se meuvent dans un environnement en profonde mutation. Nous devons, dans tous les secteurs d'activités, être proactif pour eux, c'est à dire des guetteurs, des défricheurs du possible et du probable. Je pense en particulier aux enjeux liés au développement durable et à la préservation de notre environnement.

C'est une condition essentielle à la qualité de notre engagement quotidien aux côtés de nos ressortissants.

Dans les prochains mois, nous aurons à traiter ensemble de questions déterminantes :

- mise en place de la réforme des CCI et gestion de la relation avec l'échelon régional
- ~~poursuite~~ <sup>évaluation</sup> des négociations avec la ville de Tarbes en vue de la passation de la Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du Parc des Expositions, avec création d'un Centre de Congrès,
- mise en place d'une Agence de Développement Economique en collaboration avec le CDDE et le Grand Tarbes,
- confortement de nos activités de formation avec en particulier la poursuite du développement de l'EGC,
- engagement très fort dans l'appui aux entreprises, à leurs groupements (les associations de commerçants en particulier) et à l'ensemble des collectivités territoriales avec lesquelles nous devons renforcer notre partenariat loyal,
- soutien à la création et à la transmission d'entreprises,
- engagement dans une logique de marketing territorial avec l'ensemble de nos partenaires pour valoriser notre Département, détecter les opportunités et accompagner les projets.

Dans quelques minutes, nous allons procéder à l'élection du Bureau et des Commissions Réglementaires de notre CCI.

Dans le courant du mois de janvier, nous nous retrouverons en Assemblée Générale pour désigner les Présidents et les Membres des Commissions Spécialisées.

Je souhaite que nous soyons capables, ensemble, de mettre en place une gouvernance de la CCI à la fois collégiale et conviviale. Nous sommes tous des professionnels et des chefs d'entreprises qui ont choisi de consacrer une part de leur temps à la vie économique et à la représentation du commerce, de l'industrie et des services. Cela nous donne des devoirs non seulement vis à vis de nos mandants mais également vis à vis de nos entreprises et nos salariés sans lesquels nous ne serions pas ici.

Il est donc essentiel que nous unissions nos expériences, nos sensibilités, nos parcours pour œuvrer dans la même direction tout en réservant le temps nécessaire à nos entreprises.

Mais nous ne sommes pas seuls pour mener cette mission.

~~Non recom~~

La CCI compte en son sein des collaborateurs compétents, efficaces et dévoués auxquels je veux exprimer ma confiance et ma reconnaissance, au premier rang desquels leur Directeur Général.

Un élu n'est pas un chef de service. Un chef de service n'est pas un élu.

L'élu ne doit pas être perçu par le permanent comme un empêcheur de tourner en rond et le permanent ne doit pas être perçu par l'élu comme une menace à l'égard de son propre pouvoir.

Si je dis cela, c'est parce qu'il m'arrive l'aventure singulière de devenir président de cette Institution dont j'ai été l'un des cadres permanents pendant près de treize ans.

Je veux vous convaincre, si besoin est, de la fertilité en termes d'idées et d'action du binôme Elu/Permanent au service des missions de notre CCI.

Dans le courant du premier trimestre, une fois que nous serons tous bien en place et que chacun d'entre vous aura commencé à réfléchir à ses missions, je vous proposerai de nous retrouver en séminaire pour que nous tracions ensemble les grands axes de ce mandat et que nous nous engagions sur les moyens d'atteindre les objectifs que nous nous assignerons.

Ce projet partagé sera notre fil rouge pour les cinq prochaines années.

C'est donc, vous l'avez compris, avec une grande émotion et la pleine conscience de l'immensité de ce que nous avons à accomplir ensemble que je reçois ce soir ces responsabilités nouvelles.

Je prends devant vous l'engagement de tout faire pour m'en montrer digne et de le faire dans le respect de chacune et chacun d'entre vous.

Je vous remercie.

Honorariat

J sollicite donc humblement votre assentiment  
pour conférer l'honorariat à J. L. Roda.